

Vos questions / nos réponses

Cannabis et anxiolytiques

Par [Zakaria](#) Postée le 11/10/2022 07:59

Bonjour tout 1 monde dernierement j'ai eu un traitement de depression (paroxetine - laroxyl - lysanksia - sulpidal) quand je fume un joint jai les oreilles qui commencent a siffler est ce que quelqu'un a une explication sur ca ? Mercii enormememr

Mise en ligne le 12/10/2022

Bonjour,

Vous vous interrogez sur les effets indésirables liés à une consommation de cannabis, couplée à votre traitement médicamenteux. Vous avez bien fait de revenir auprès de notre service.

Il n'y a pas d'étude spécifique, pour le moment, concernant les interactions entre le cannabis et la Paroxétine, le Lysanxia, et le Sulpidal. Il a cependant été observé qu'une prise de Laroxy et de cannabis pouvait générer une augmentation du rythme cardiaque, ce qui peut se répercuter sur les oreilles (bruits de battement dans les oreilles par exemple).

Bien qu'il n'y ait pas d'études concernant les interactions entre les autres médicaments et le cannabis, il est toutefois déconseillé, de manière générale, de mélanger plusieurs substances psychoactives (médicaments, cannabis, alcool, autres...), parce que ce sont des éléments qui peuvent interagir entre eux, et influencer leurs effets (augmenter ou réduire certains ressentis, perturber l'efficacité d'un médicament, créer des effets indésirables...).

Votre traitement ne nous paraît pas anodin. Nous ne connaissons pas vos antécédents de santé ou familiaux, et les raisons qui ont mené à la prescription d'un traitement aussi lourd. Nous espérons cependant que vous bénéficiez d'un suivi thérapeutique avec un-e psychologue par exemple. Si les médicaments peuvent apaiser les symptômes de la dépression (anxiété, apathie, détresse psychologique...), ils ne peuvent pas traiter les causes de la dépression en elle-même. Ils permettent de se sentir moins envahi par la dépression, afin de regagner du temps et de l'énergie pour traiter la dépression. Un accompagnement thérapeutique pourrait vous aider à sortir de cet épisode de dépression.

Par ailleurs, nous nous questionnons sur votre consommation de cannabis: est-ce occasionnellement ou régulièrement, et par plaisir ou par besoin (de s'apaiser, éteindre les pensées...). Auquel cas, nous nous interrogeons sur le caractère adapté de votre traitement ou de sa posologie.

Le cannabis a tendance à accentuer un état émotionnel présent, en particulier chez les personnes anxioc-dépressives. Nous comprenons qu'il puisse être compliqué d'envisager de vous séparer du cannabis, notamment si cela constitue une sorte de béquille ou un élément de réconfort. Si vous souhaitez discuter de votre consommation, de ses effets, ou de ce que vous traversez en ce moment, il vous est possible de vous rapprocher d'un espace spécialement destiné aux jeunes. Il s'agit de Consultations Jeunes Consommateurs (CJC), qui accueillent gratuitement et sans jugement. En fin de réponse, nous vous joignons deux adresses à Nice.

N'hésitez surtout pas à nous recontacter en cas de besoin. Nous sommes ouverts tous les jours sans exception, entre 8h et 2h par téléphone (au 0 800 23 13 13) ou par tchat entre 14h et minuit.

Prenez bien soin de vous.

L'équipe de Drogues Info Service.

Autres structures :

En savoir plus :

- [Fiche sur le cannabis](#)